

iMio srl

Rue Léon Morel, 1
5032 Isnes
contact@imio.be
Tel : 081/58.61.00

A l'attention des Bourgmestre et Echevins

Isnes, le 21/03/2025.

Concerne : Assemblées générales ordinaire de l'intercommunale IMIO – convocation des associés.

Votre personne de contact : Frédéric Rasic, Directeur Général – ag@imio.be

Mesdames, Messieurs,

Nous avons le plaisir de vous informer de notre prochaine Assemblée générale ordinaire qui se tiendra dans les locaux du Business Village Ecolys by Actibel - Avenue d'Ecolys 2 à 5020 Suarlée (Namur) le mardi **10 juin 2025 à 18h00**.

Ordre du jour de l'AG ordinaire :

Accueil : Présentation des nouveaux produits et services (estimation 45')

Points à l'ordre du jour de l'Assemblée général :

1. Présentation du rapport de gestion du Conseil d'Administration et approbation des comptes 2024 ;
2. Présentation du rapport du Collège des contrôleurs aux comptes ;
3. Décharge aux administrateurs ;
4. Décharge aux membres du collège des contrôleurs aux comptes ;
5. Démission d'office des administrateurs ;
6. Règles de rémunération des administrateurs ;
7. Renouvellement du Conseil d'Administration.

Nous vous saurions gré de veiller à ce qu'une réunion de votre Conseil communal se tienne avant cette date afin de lui permettre de délibérer sur l'ordre du jour de notre Assemblée Générale.

Une seconde assemblée générale ordinaire est dès à présent convoquée pour le **mardi 24 juin 2025** à 18 heures, dans les locaux d'iMio - Parc Scientifique Créalys - Rue Léon Morel, - 5032 les Isnes (Gembloux). Celle-ci délibérera valablement sur les objets figurant à l'ordre du jour, quelle que soit la représentation en application de l'article 28 des statuts. Cette convocation sera rétractée si le quorum de présence est atteint lors de la première assemblée générale. Elle vous sera en revanche reconfirmée par courrier si celle-ci devait se tenir.

Nous vous invitons à consulter les annexes ainsi que le modèle de délibération à partir du 17/04/2025 à l'adresse suivante <https://www.deliberations.be/imio/>

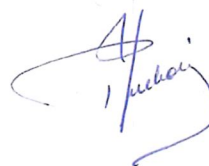
ATTENTION ! Cette convocation n'est pas envoyée à vos représentants. Nous vous prions dès lors de les informer.

Afin de garantir la publicité garantie par l'article L1523-13 du CDLD, l'Assemblée générale sera ouverte au public. Dans le cas où vos 5 représentants n'ont pas été désignés, merci de nous faire parvenir le document de délégation. Nous restons à votre disposition pour toute information relative aux modalités pratiques de l'organisation de l'assemblée générale.

Nous vous souhaitons bonne réception de la présente et vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos respectueuses salutations.



Marc Barvais
Président



Philippe Dubois
Vice-Président